



Vos réf. : D:2221714|314
Nos ref.: **09120063 / BXS-VASO12**
(A rappeler lors de toutes correspondances)

ACTALYS

GC@actalys.be

Bruxelles, jeudi 7 mars 2024

Maître,

Concerne : **Votre demande d'informations / convention de cession du droit de propriété :**

ACP VAL DE SOIGNES
Drève des Renards, 2-8
1180 - Uccle

Lot(s) : A410, G.11
Quotités totales : 116 / 10 000.00 ièmes

Nous accusons bonne réception de votre mail du mercredi 6 mars 2024 et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations demandées.

Conformément à l'article 3.94, §1**1° le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve, au sens du § 5, alinéas 2 et 3;**

	Copropriété	Quote-part copropriétaire
100000 - Fonds de roulement	39 915.76 €	463,02 €
160000 - Fonds de réserve	378 300.33 €	4 388,28 €
Quotité générale	116 / 10 000.00	

2° le montant des arriérés éventuels dus par le cédant;

NON, il n'y a pas d'arriéré du à ce jour ;

OUI, il y a des arriérés, ces derniers s'élèvent à **4 540.73 €**

Ces montants ne comprennent pas les majorations dues aux pénalités financières, intérêts, frais et dépens, que celles-ci résultent des statuts de la copropriété, de décisions d'assemblées générales ou de justice. Le calcul final ne pouvant être entrepris que le jour de la réception des montants dus.

Ce montant ne tient pas compte du décompte de charge de l'exercice comptable en cours.

3° la situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété;

Voir les points fonds de réserve, fonds de roulement et budget du dernier PV de l'AG



4° le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété;

- Néant à ce jour.
 OUI, voir le point « procédures judiciaires encours » du dernier PV de l'AG

5° les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années;

Voir annexes ci-jointes.

6° une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires

Voir annexe ci-jointe

Informations complémentaires :

Emprunt(s) bancaire(s) :

- NON, il n'y pas d'emprunt contracté par la copropriété à ce jour.
 OUI, voir tableau(x) d'amortissement en annexe(s) et solde(s) ci-dessous :

Travaux nécessitant la rédaction d'un dossier d'intervention ultérieure (en abrégé D.I.U.)

- Aucun dossier n'est en possession du syndic.
 Il existe un dossier D.I.U.
Nous proposons aux futurs acquéreurs, dans la mesure où cela les intéresse et dans la mesure où ce D.I.U. existe, d'en prendre connaissance, en nos bureaux, moyennant rendez-vous préalable.

Cuve à mazout :

- Il n'y a pas de cuve
 Il y a une cuve (capacité estimées à +/- 3000 L)

Espérant avoir répondu à vos questions et restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire en l'expression de notre parfaite considération.

*Service Comptabilité
mutations.support@op.be*